

RÉFÉRENTIEL 2008-09 PRATIQUE DE LA CONSTRUCTION BOIS



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



DE MIMIZAN





SOMMAIRE

MIMIZAN ET LE PIN DES LANDES **P. 2**

Editorial p. 2

Cultiver la forêt pour préserver notre environnement p. 4

Le pin des Landes, un arbre d'avenir p. 6

Aimer notre forêt et construire bois p. 8

CONSTRUIRE SON PROJET DE MAISON BOIS **P. 12**

Pour toute construction p. 12

Systèmes de construction p. 14

Aspect extérieur p. 18

Maîtrise de l'énergie p. 22

Pérennité et garanties p. 24

Financements et coûts réels p. 27

ANNUAIRE DES CONSTRUCTEURS **P. 32**

GLOSSAIRE **P. 44**

Structure et charpente p. 44

Revêtements et murs p. 46

ADRESSES UTILES **P. 48**

MIMIZAN ET LE PIN DES LANDES

EDITORIAL

Madame, Monsieur,

Le Référentiel pratique de la construction bois que vous tenez ici est la deuxième édition d'un travail coordonné par la Communauté de communes de Mimizan en soutien au développement de la construction bois.

Ce travail profite à tous car il est nécessaire pour l'emploi et la préservation de notre forêt.

Cet outil aide à se poser les bonnes questions sur la construction bois.

Ce Référentiel donne les clés pour comprendre, comparer et faire un choix vraiment durable, économe en énergie, en toute confiance.

A sa lecture, vous (re)découvrirez notre histoire et comment nous avons su tirer parti de la forêt et du pin des Landes pour notre développement.

Alors que la planète se réchauffe, que le pouvoir d'achat diminue, notre territoire agit comme il l'a toujours fait avec sincérité et passion.

*Christian Plantier,
président de la
Communauté de
communes de Mimizan.*





CULTIVER LA FORÊT POUR PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT



REPÈRES

LE MASSIF FORESTIER DES LANDES DE GASCOGNE, LA 1^{ÈRE} FORÊT FRANÇAISE CERTIFIÉE DURABLE

- Un arbre : le pin des Landes.
- Une essence autochtone apparue à la fin de l'ère glaciaire.
- Une essence adaptée aux sols acides et peu fertiles de notre région.
- Une surface de 1 million d'hectares.
- Une gestion durable avec 750 000 ha certifiés PEFC.
- Une organisation unique pour lutter contre l'incendie avec les associations de DFCI.

CULTIVER LA FORÊT, C'EST LA PRÉSERVER

Le massif forestier des Landes de Gascogne est un massif cultivé. Pour 92 %, il appartient à des propriétaires forestiers qui réalisent ou confient à des professionnels de la sylviculture, la plantation, l'entretien ou l'exploitation de leur forêt.

Les revenus générés par la vente des bois contribuent au renouvellement, à la croissance de la forêt et à sa défense contre l'incendie.

C'est pourquoi le développement et la diversification des activités de la filière forêt bois sont indispensables à la vie de la forêt.

*Sophie
Gaston,
sylvicultrice*



**Il est de notre intérêt
de protéger la nature.**

« La sylviculture exige un travail quotidien pour vérifier la bonne santé des pins. Entre le semis, la plantation et la coupe rase, il faut compter 50 ans. Cultiver la forêt, c'est penser à long terme.

Mais ce travail dans le temps ne se fait pas hors du temps. La gestion d'une propriété équilibrée en âge implique un rythme soutenu d'opérations et une bonne connaissance des enjeux mondiaux pour viser un optimum économique.

Aussi au soin et à l'entretien, il faut ajouter la Défense des Forêts Contre l'Incendie qui facilite l'intervention des soldats du feu et fait de l'Aquitaine la région où les départs de feu sont les plus nombreux, mais aussi les mieux circonscrits. Il est de notre intérêt de protéger la nature. »



La forêt joue un rôle actif dans la lutte contre le réchauffement climatique.

LA FORÊT ET LES GÉNÉRATIONS FUTURES

La planète se réchauffe. Selon le Groupe International d'Etude sur le Climat (GIEC), l'activité humaine participe à ce réchauffement.

L'effet de serre est un phénomène naturel. Le rayonnement du soleil est absorbé par la terre puis restitué dans l'atmosphère sous forme de rayons infrarouges. Ces rayons sont absorbés par les gaz à effet de serre qui réchauffent l'atmosphère.



Des semis à la coupe, la sylviculture donne vie à la forêt et la protège.

Yves Lesgourgues, directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière.



S'investir pour la forêt

« Le C.R.P.F. d'Aquitaine accompagne les sylviculteurs dans la gestion de leurs forêts, notamment sur le choix des itinéraires techniques, l'élaboration

des « documents de gestion durable » comme les plans simples de gestion, le suivi des évolutions économiques et la veille phytosanitaire.

Il assure l'interface entre la recherche forestier et s'investit sur tous les sujets concernant les forêts cultivées, en particulier celui du changement climatique. »

Mais tout excès est néfaste. L'activité humaine émet trop de gaz à effet de serre. La planète se réchauffe. Les accidents climatiques

pourraient être de plus en plus fréquents.

Pour leur croissance, les arbres ont besoin d'eau, de lumière et de carbone. Le carbone est présent dans l'air sous forme de dioxyde de carbone (CO₂), un gaz à effet de serre. Les arbres absorbent le CO₂, stockent le carbone et rejettent de l'oxygène (O₂).

Cultiver la forêt participe à réduire les gaz à effet de serre et à lutter contre le réchauffement climatique.



LE PIN DES LANDES, UN ARBRE D'AVENIR

REPÈRES

34 000 EMPLOIS EN AQUITAINE

- La forêt, c'est 10 % de l'emploi industriel en Aquitaine.
- 1 emploi sur 3 sur le territoire de la Communauté de communes de Mimizan.
- Un chiffre d'affaires (CA) de 2,5 milliards d'€, soit plus que les Vins de Bordeaux.
- 10 % de la valeur ajoutée (VA) produite en Aquitaine.
- Une filière excédentaire dans la balance commerciale régionale.
- Une forêt privée à 92 % cultivée et protégée.

L'HISTOIRE DE LA FORÊT

A l'origine, il y avait ici les dunes qui menaçaient d'ensevelir les villages.



Les landais maîtrisaient le pastoralisme. Ils vivaient sur une terre recouverte de marais insalubres l'hiver et asséchée l'été, menacés par le paludisme.

A la fin du XVIII^e siècle des hommes comme Desbiey ou Brémontier vont arriver à fixer les dunes, faire barrage au sable avec la forêt de protection. Plus tard, c'est Chambrelent

qui va travailler à l'assainissement des sols et valoriser les techniques de plantation de pin maritime.

Enfin, c'est Napoléon III qui signe définitivement l'entreprise d'assainissement des Landes par le boisement de pin maritime en imposant la loi de 1857.

C'est l'avènement de l'arbre d'or, le pin des Landes : capable à lui seul d'apporter la prospérité et la santé à notre territoire.





LES HOMMES ET LE PIN DES LANDES

Envisagée comme un moyen et non comme une fin, la forêt a conduit à la création et au développement d'une économie et de savoir-faire.



La ligne de fabrication de papier kraft naturel de Gascogne Paper à Mimizan

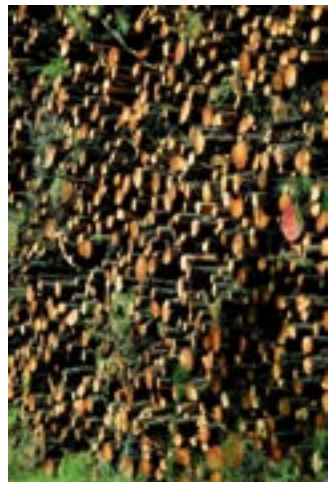
Cultivé pour sa résine dès le XIX^e siècle, le pin des Landes devient l'arbre d'or. Sa gemme est commercialisée dans le monde entier.

A la fin du XIX^e siècle, l'économie forestière est déjà le 1^{er} secteur exportateur d'Aquitaine.

Dans l'entre-deux guerres, le déclin de la production se confirme au profit d'un nouveau savoir-faire issu de notre forêt et né à Mimizan en 1925, la papeterie.

Dans l'après-guerre, un nouveau regard se porte sur le bois de pin des Landes.

A Mimizan, avec le sciage et le développement de nouveaux débouchés seront créés des parquets et des lambris adaptés aux nouvelles attentes des consommateurs. Des innovations qui vont redonner de la couleur au pin des Landes et à son bois avec la décoration intérieure.



Aujourd'hui, s'ajoutent de nouvelles activités. Elles répondent à la prise de conscience environnementale et à l'accroissement du prix des énergies. Parmi elles, le bois-structure ou bois-construction. Là aussi le Pin des Landes, grâce à de multiples innovations technologiques, trouvera toute sa place en tant qu'éco-matériau renouvelable.



AIMER NOTRE FORÊT ET CONSTRUIRE BOIS



REPÈRES

UN CHOIX DURABLE

1 kg de bois stocke 1,5 kg de dioxyde de carbone (CO₂)

Pour produire 100 kg de ciment, on rejette 110 kg de CO₂.

Une maison « bois » bien étudiée, c'est une consommation de 80 kWh/ m².

Une maison « minéral » comparable, c'est une consommation de 120 kWh/ m².

Sur 35 ans, 80 kWh/ m², c'est aussi 50 % de rejets de CO₂ en moins.

Si toutes les maisons individuelles consommaient 80 kWh/ m², c'est 99 000 gigawatts qu'on économiserait ou la production de 11 centrales nucléaires de 925 MW.

LA CONSTRUCTION BOIS DANS LE TEMPS

Construire bois sera toujours un choix naturel. Au XIX^e siècle, on construisait bois en raison de l'environnement. Pour fabriquer les maisons landaises, les charpentiers travaillaient naturellement le bois qui poussait autour d'eux, dans leur environnement.

Aujourd'hui construire bois, c'est faire le choix d'un matériau local et c'est un moyen de préserver l'environnement.





*Mme Amade,
de l'entreprise
Pallas.*



Si Versailles avait été en bois...

« Le déclin de la construction bois après la 2nde Guerre mondiale correspond à la période de reconstruction de la France et aux débuts de la mondialisation.

Le pin des Landes pour la charpente a souffert de l'arrivée de la charpente fermette fabriquée industriellement. La technique est venue avec les matériaux, excluant le pin des Landes. Pourtant l'arbre d'or a été adapté rapidement

à la fabrication de la fermette par mon père. Il a été le premier à adopter l'essence pour cette production.

Le pin des Landes a également souffert de sa destination. Cultivé principalement pour sa résine puis la trituration, l'image de son bois s'est dépréciée. On a eu le tort de croire que le pin des Landes avait un usage limité.

En réalité, il est adapté à la construction et durable. En témoigne le clocher de l'église de Pontenx-les-Forges construit il y a plus d'un siècle.

En règle générale, la maison bois a souffert de son image roturière. Les plus belles constructions, notamment les châteaux ont tous été construits en pierre de taille. La pierre véhicule une image de réussite sociale et d'éternité. Si Versailles avait été en bois, il en serait autrement. »



Le clocher de l'église de Pontenx-les-Forges construit en pin des Landes au début du XX^e siècle.



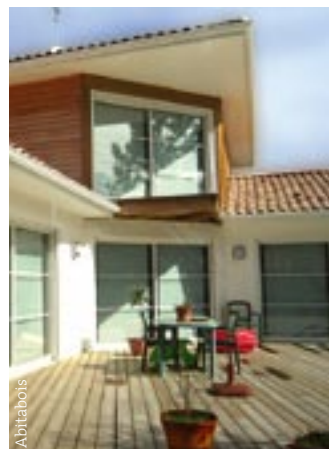
AIMER NOTRE FORÊT ET CONSTRUIRE BOIS (SUITE)

LA CONSTRUCTION BOIS, L'AVENIR

La construction bois représente aujourd'hui une solution de construction adaptée à nos aspirations de confort et d'économies d'énergie.

Depuis les années 1980, sous l'impulsion des pouvoirs publics, de nombreux programmes de construction bois ont vu le jour, mais ils n'ont pas été suivis d'un réel engouement de la part du grand public. Ce sont les initiatives privées qui ont redonné au bois ses lettres de noblesses avec la construction de maisons d'architecte en pin des Landes. Ces maisons uniques ont notamment contribué à redécouvrir des savoir-faire et à innover.

La demande croissante entraîne une démocratisation de la maison bois. Le massif forestier des Landes de Gascogne s'organise pour assurer l'approvisionnement des constructeurs de maison bois à grande échelle. Un secteur en pleine expansion, créateur de savoir-faire et d'emplois.



*Pascal Chazal,
P-DG de Ossabois*



Un troisième site de production stratégique

« Si la construction bois ne représente aujourd'hui « que » 4,5 % de l'habitat individuel en France, elle connaît une croissance fulgurante. Ses parts de marché ont augmenté de 46 % depuis 2001. Cela ne fait que commencer.

La prise de conscience collective des enjeux du développement durable, les impératifs d'économie d'énergie et les prochaines réglementations généralisant les logements neufs à basse consommation en 2012 accroissent la demande pour un habitat en bois, sain et durable.

Le groupe est déjà présent dans les

Landes depuis une dizaine d'années dans le secteur de la résidence

de tourisme. C'est aujourd'hui l'habitat social qui connaît un développement significatif notamment grâce à notre système industrialisé qui permet la réalisation d'un grand nombre de logements dans des délais très courts avec un budget maîtrisé.

Notre projet d'implantation dans les Landes vise à répondre prioritairement à ces demandes puis à terme au secteur de la maison individuelle.

Implanter le 3^{ème} site de production Ossabois au sein du massif forestier des Landes est également un choix stratégique. En effet, notre système de production vise à privilégier au maximum

les ressources locales. En fédérant les divers acteurs régionaux de la filière bois, scieurs et acteurs de la 2^{ème} transformation, Ossabois soutient le développement durable en valorisant des ressources locales très riches et en évitant au maximum le transport du bois en provenance d'Europe et notamment d'Allemagne.

Enfin, sur le plan économique, ce nouveau site de production permet d'envisager la création de 150 emplois à terme, et surtout des emplois ne nécessitant pas de qualification spécialisée puisqu'une formation est prévue en interne par le groupe. C'est ainsi que des ouvrières de Seb qui fabriquaient des grille-pains dans les Vosges, assemblent aujourd'hui des maisons ! »

CONSTRUIRE SON PROJET DE MAISON BOIS

POUR TOUTE CONSTRUCTION

➔ Dès le départ, il est nécessaire d'intégrer sa construction à l'environnement.



PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS) ET PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Il s'agit de deux documents qui visent à un aménagement du territoire équilibré. Ils découpent le territoire en zones précises imposant des règles de construction.

Ce qui distingue le POS et le PLU, c'est d'abord la méthode.

Le PLU associe les citoyens dans le processus d'élaboration, dans une démarche de concertation.





ZONES URBAINES ET NATURELLES

- **zones urbaines** désignées par la lettre U : territoire déjà urbanisé et terrains équipés ou en cours d'équipement (raccordement au service de l'eau et de l'assainissement),

- **zones naturelles** désignées par la lettre N : terrains situés en dehors des zones urbaines.

A l'intérieur des zones, des sous-zones sont réservées aux bois, aux voies et ouvrages publics, d'intérêt général et aux espaces verts.

DES DISPOSITIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

D'autres limites s'imposent logiquement à toute construction pour des raisons de protection, de paysages, ou de risques (à proximité des cours d'eau notamment).

Enfin, toutes les constructions peuvent se voir imposer des adaptations en raison du niveau sonore environnant, de la nature des sols, de la configuration de la parcelle ou du caractère des constructions environnantes.

➤ LE RÔLE DES MAIRES

Les documents d'urbanisme sont définis par la mairie ou l'intercommunalité de votre commune de résidence.

Sur le territoire de notre Communauté de communes, vous devez vous adresser à votre mairie pour en savoir plus sur les règles d'urbanisme local.



L'actualité du pin des Landes

Pour en savoir plus sur l'actualité du pin des Landes, connectez-vous sur www.mediaforest.net





SYSTÈMES DE CONSTRUCTION



LE PIN DES LANDES, UN BOIS ADAPTÉ À NOTRE RÉGION

Le bois est un matériau naturel. De même que les essences sont adaptées aux sols et au climat d'une région, les bois à utiliser pour la construction de votre maison sont sensibles à l'environnement. C'est pourquoi le pin des Landes est particulièrement adapté à notre région.



PNRIG

COLOMBAGE

L'assemblage d'une construction en colombage est réalisé à partir de tenons et de mortaises, des sections de bois qui maintiennent les structures de bois horizontales, verticales ou obliques du colombage.



Un soin particulier doit être apporté aux murs lors du comblement des espaces le plus souvent par des briques, de la chaux ou de la terre, mais également à la liaison au sol avec les poteaux.



Le colombage est un système constructif apparu au Moyen-Age, encore très présent en Aquitaine.



POTEAU-POUTRE

Apparenté au colombage, cette technique associe le poteau et la poutre pour constituer le squelette de la construction.

Pour les murs, il est possible d'opter pour des panneaux, mais on peut aussi construire avec des matériaux minéraux ou préférer des baies vitrées.



Les qualités d'isolation du bois sont bien supérieures à celles du verre. Il est donc préférable d'accroître la surface vitrée au sud pour profiter à plein de l'apport du soleil en hiver.



Le système constructif du poteau-poutre est un héritier du colombage auquel s'associent la modernité des matériaux et de l'architecture d'aujourd'hui.





SYSTÈMES DE CONSTRUCTION (SUITE)



LE MUR À OSSATURE BOIS

Le mur est constitué de deux parties, l'ossature avec ses montants et traverses et le voile travaillant. Rempli d'isolant, il est fermé à l'intérieur d'une plaque de plâtre ou du lambris et à l'extérieur par du bardage.

Le mur doit isoler du froid et de la chaleur, mais aussi du bruit. Il doit également respirer pour être pérenne et assurer la qualité de l'air à l'intérieur de l'habitation.



MAISON À OSSATURE BOIS

La maison à ossature bois est la technique la meilleure marché. Les murs sont fabriqués en atelier et assemblés sur site sur des montants et des traverses. Le gain de temps et la simplification du travail contribuent à un tarif contenu.



La maison à ossature bois peut évoluer facilement par l'ajout de nouveaux modules. A l'inverse, il est tout aussi facile d'agrandir une maison maçonnée avec un module en ossature bois.



Le risque de voir cette technique uniformiser nos quartiers est faible. La standardisation des murs de la maison à ossature bois s'accompagne d'une démarche de personnalisation.



LE BOIS EMPILÉ

Cette technique de construction employée dans le nord de l'Europe ou en montagne consiste à superposer horizontalement des bois pré-usinés ou prêts à s'encastrer.



Cette technique est souvent mal adaptée à nos climats, d'où des tassements du bois dommageables pour les menuiseries, les gaines, les conduits et les performances thermiques. En outre, elle ne correspond pas à l'identité de notre architecture locale.



Séduisant par son apparente simplicité, ce système s'adapte peu à notre région sur les plans de l'architecture et parfois du climat, du fait de l'usage d'essences dont le milieu naturel est situé à des milliers de kilomètres de notre latitude.



LE CONSEIL D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME DES LANDES

Le CAUE conseille les futurs propriétaires sur l'architecture de leur projet.

Penser et concevoir un projet de construction implique des choix architecturaux. Ces choix doivent respecter des dispositions d'intérêt général inscrites

dans les documents d'urbanisme des mairies. Le CAUE conseille gratuitement sur l'architecture à adopter entre traditionnel et contemporain en fonction des dispositions légales, de l'insertion paysagère, de l'emplacement du projet et bien sûr des aspirations des futurs propriétaires.



ASPECT EXTÉRIEUR

LE PIN DES LANDES, UN MATÉRIAU NATUREL

La pluie, le vent, la lumière agissent sur le bois et ses qualités esthétiques. Le bois tend à changer d'aspect avec le temps sous l'effet de l'humidité, des UV...

Ces phénomènes n'ont pas d'incidence sur les propriétés physiques et mécaniques du bois, à condition d'utiliser des bois adaptés au climat de notre région.

A noter, un bardage peut se poser sur tous les types de murs.

BARDAGE NATUREL

Le bardage naturel est sensible aux éléments (pluie, vent, lumière...). Il tend donc à changer d'aspect avec le temps. Il va « griser », « patiner ». Cette évolution naturelle n'altère en rien ses qualités physiques et mécaniques et n'entraîne aucun entretien particulier.



A chaque type de pose, son nom. On parle de pose « américaine » pour

une pose horizontale, de pose « scandinave » pour une pose verticale. Pour une pose oblique, on parlera ici... d'une pose oblique. Pour la finition d'une pose verticale ou « scandinave », on peut couvrir les jeux entre les lames par des couvre-joints.



Pour nettoyer les salissures, il est possible d'utiliser un nettoyeur haute pression.





Retiwood

BARDAGE AUTOCLAVE

Le traitement par autoclave imprègne le bois d'une solution antiseptique à base de cuivre et de sels boriques sous vide d'air pour rendre le bois plus résistant.



Le pin des Landes est particulièrement adapté à ce traitement.



Le bardage traité à cœur en autoclave rend le bois résistant aux champignons et pour une grande partie aux insectes.

BARDAGE RÉTIFIÉ

Le traitement par réтификаtion, plus coûteux, est aussi plus écologique. Le bois est porté à haute température (180° à 250°) pour devenir imputrescible et stable.



Le pin des Landes est particulièrement adapté à ce traitement.



Le bardage traité par réтификаtion rend le bois résistant à l'eau, aux champignons et pour une grande partie aux insectes.



Retiwood



ASPECT EXTÉRIEUR (SUITE)

PÉRENNITÉ DU BARDAGE

Pour assurer la pérennité du bardage, il faut veiller à sa bonne ventilation et à sa protection contre l'humidité.

Ainsi, il est nécessaire de placer le bardage à une distance suffisante du mur et à 20 cm du sol et de protéger le bardage des eaux ruisselant du toit.

A noter que dans les Landes, les pentes de toit allongées contribuent à protéger le bardage.

Les plantations à proximité immédiate du bardage sont à proscrire afin d'éviter ici encore les remontées humides.

BARDAGE LASURÉ

La lasure est un produit de finition qui laisse le bois apparent et le laisse respirer. Elle protège le bois des parasites et des effets du temps comme la pluie, les UV ou les parasites.



Pour l'entretien, un nettoyage régulier et l'application d'une nouvelle couche est à respecter tous les 5 ans.

BARDAGE PEINT ET PRÉ-PEINT

A la manière de la lasure, la peinture est un produit de finition. La peinture présente le risque de confiner l'humidité. C'est pourquoi, le bardage pré-peint est conseillé. Les lames peintes et cuites en atelier sont mieux imprégnées, plus résistantes, mais cette solution est aussi plus onéreuse.



Peint ou pré-peint, il est préférable de choisir une teinte claire pour la couleur du bardage qui variera moins qu'une teinte sombre.



Pour l'entretien, la tenue de la teinte varie de 10 à 15 ans pour une peinture et plus du double pour un bardage pré-peint.



BARDAGE ENDUIT, BRIQUES...

Choisir un système constructif en bois et préférer un enduit à un bardage est une affaire de goût. Il est possible d'enduire de chaux des panneaux de bois et profiter des performances d'isolation d'une maison bois.



Pour conserver un aspect bois, sans bardage, il existe des briques et des tuiles (ou bardeaux) réalisées en bois.



Les revêtements enduits sur des structures poteau-poutre sont un clin d'œil esthétique à la maison à colombage.

LES CLASSES D'EMPLOI PAR LE FCBA

La classe d'emploi informe sur le risque de dégradation biologique, notamment par des champignons. Plus la classe est élevée, plus il faudra mettre en œuvre un bois durable, que ce soit naturellement ou artificiellement (après traitement).



Classe d'emploi 1 :

Bois placés en intérieur, à l'abri des intempéries.

Classe d'emploi 2 :

Bois placés en intérieur soumis à la condensation et exposés temporairement aux intempéries.

Classe d'emploi 3 :

Bois placés en extérieur, soumis à des alternances rapides d'humidification et de séchage grâce à une conception évacuant l'eau.

Classe d'emploi 4 :

Bois placés en extérieur et soumis à des humidifications fréquentes ou permanentes et susceptibles de retenir l'eau ou l'humidité pendant une durée significative.

Classe d'emploi 5 :

Tous les ouvrages bois en contact avec l'eau de mer.



Alicor

Application de fibres isolantes

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

L'ÉNERGIE, UNE RESSOURCE À OPTIMISER

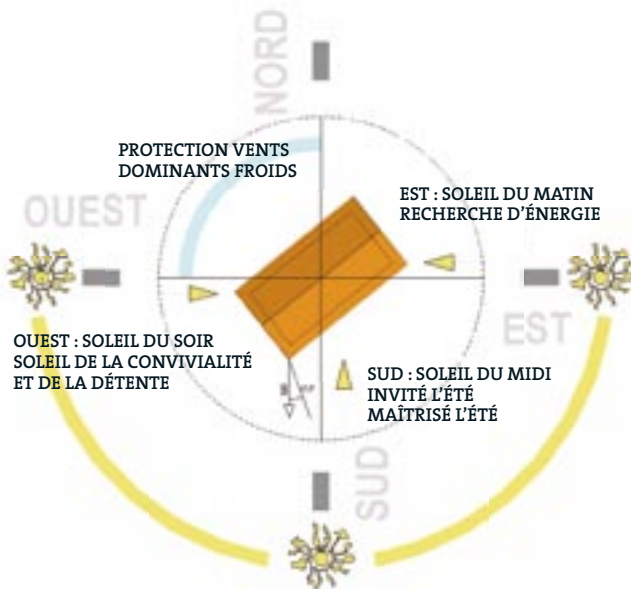
Pour une surface habitable identique, une construction bois bien étudiée représente un investissement souvent supérieur à l'achat, mais à l'usage cet effort complémentaire est rentable.

Sur 35 ans, et même sans accroissement du prix de l'énergie, une maison « minéral » de 100 m² environ aura un coût supérieur à 170 000 €, une maison bois un coût global inférieur à 160 000 €... et des rejets de dioxyde de carbone inférieurs de près de 50 %.

ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE

À quantité équivalente, le bois est 15 fois plus isolant que le béton et 400 fois plus que l'acier. Une construction bois bien étudiée et bien isolée consomme 80 kWh/m²/an.

Pour réaliser son isolation, le choix est large. Le plus courant demeure la laine de roche. A base de bois, il est possible d'opter pour le panneau de fibres de bois, de cellulose ou de liège. Enfin d'autres isolants naturels sont possibles comme le chanvre, la laine de mouton ou le lin.



Isolation liège



Alicor



CC Mirmizan

Panneaux solaires

SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES

Le prix des énergies fossiles augmente. En 5 ans, le pétrole a quadruplé passant de 30 \$ le baril à plus de 120 \$ aujourd'hui. L'Agence Internationale de l'Énergie évalue l'accroissement de la demande d'énergie d'ici à 2030 de plus de 30 % pour le pétrole, de 45 % pour le gaz et de 50 % pour le charbon.

La maîtrise de l'énergie et l'adoption des solutions énergétiques de l'aérothermie, de la géothermie, de l'éolien, du solaire, de l'hydraulique ou de l'énergie bois sont indiquées par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).

L'ADEME encourage l'offre et la demande en incitant les équipementiers à optimiser les rendements

énergétiques de leur système. Elle accompagne les particuliers afin de déduire de leurs impôts une partie de leur investissement.

✚ Pour en savoir plus sur les financements, rendez vous en p. 27.

Chauffage à pellets



Ademe

PRODUCTION D'ÉNERGIE

Pour la préservation de l'environnement, les maisons passives et à énergie positive sont les plus abouties. Leur consommation énergétique est très réduite et elles sont équipées pour la production d'énergie.

La maison passive produit autant d'énergie qu'elle en consomme. La maison à énergie positive en produit plus qu'elle n'en consomme !

Dans tous les cas, l'énergie produite au-delà de la consommation est revendue aux producteurs d'électricité au moins 3 fois le tarif réglementé « heures pleines » du kWh (0,1085 €), soit 0,30 € le kWh et même 0,55 € le kWh si l'installation est intégrée au bâti !



PNRLG

PÉRENNITÉ ET GARANTIES

*Vincent Tastet,
Plate-Forme
Technologique
Aquitaine Bois*



Les points-clés pour une construction bois de qualité

« Une exécution de qualité est garantie notamment par le recours à des hommes de l'art et le respect des règlements de constructions (normes, DTU, avis techniques...).

L'étanchéité à l'air assurée généralement par un film pare-vapeur ou un film freine-vapeur, parfaitement réalisée notamment dans les endroits délicats : menuiseries, angles, étage sera une garantie d'efficacité thermique.

L'étanchéité à l'eau doit être parfaite en partie basse (coupure dalle / mur) ainsi

que derrière le bardage (lame d'air ventilée et pare-pluie).

La maîtrise de l'humidité due à l'occupation du logement (ventilation du logement et contrôle de la migration de la vapeur d'eau dans les murs et plafonds : pare-vapeur ou freine-vapeur) assure la pérennité de la construction.

La stabilité mécanique de la construction commence par la bonne prise en compte des chargements appliqués comme le poids des matériaux, le vent ou bien la neige. »



GARANTIE DÉCENNALE

Le constructeur est responsable des dommages qui compromettraient la solidité de l'ouvrage ou le rendraient impropre à sa destination. Cette garantie peut jouer au cours des dix années suivant la réception des travaux.

La garantie décennale couvrira par exemple :

- le défaut d'étanchéité de la toiture,
- le défaut d'isolation thermique entraînant par exemple des condensations ou moisissures,
- les fissurations des fondations ou d'un mur porteur qui compromettent la solidité de l'ouvrage,
- l'affaissement d'un escalier,

- les problèmes de canalisations d'eau,
- les problèmes sur l'installation électrique,
- les infiltrations d'eau de pluie.

Certains constructeurs proposent un contrat plus large comme le CCMI (contrat de construction de maison individuelle), ce contrat assure la protection du client.

TAUX DE SINISTRALITÉ

Le taux de sinistralité est un indicateur de la qualité des réalisations du constructeur. Il indique si oui ou non, les réalisations du constructeur ont connu des dommages.

NORME RT 2005

La RT 2005 fixe une limite de consommation énergétique à ne pas dépasser pour les périodes hivernales et estivales. Elle impose une isolation thermique suffisante et évite le gaspillage énergétique.

BOIS PEFC

Le label PEFC garantit la gestion durable de la forêt dont le bois est issu. Le massif forestier des Landes de Gascogne est certifié PEFC à 75 %.



PÉRENNITÉ ET GARANTIES

(SUITE)



Le bois est stable au feu

PRÉVENTION CONTRE LES TERMITES

Le termite est un insecte xylophage qui apprécie la chaleur et l'humidité et déteste la lumière. Il est présent dans de nombreuses régions d'Europe.

La loi impose des traitements préventifs du terrain par des répulsifs. Des traitements curatifs permettent également de traiter une charpente.

Les Landes ont toujours connu les termites et les traditionnelles maisons à colombage sont toujours présentes. Aujourd'hui, le pin maritime traité en autoclave ou rétifé est résistant aux attaques de termites.



En savoir plus sur le termite :

www.termite.com.fr

LE BOIS ET LE FEU

Bien sûr le bois brûle, mais en se consumant très lentement à raison de moins d'un millimètre par minute. De plus durant un incendie, il reste stable (ce qui n'est pas le cas du métal par exemple). Le bois possède donc par cette stabilité un atout considérable confirmé par les pompiers, car il permet une évacuation des occupants à moindre danger.

Une réglementation feu très précise : DTU règles bois-feu 88 ou Eurocode 5 encadrent toute réalisation bois et sont une garantie de sécurité pour l'occupant.

Bâche répulsive





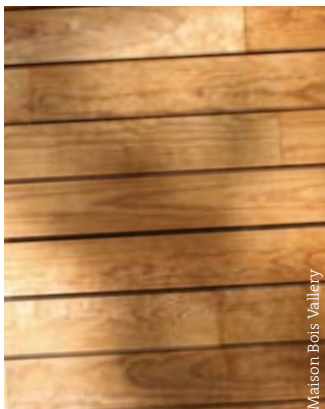
FINANCEMENTS ET COÛTS RÉELS

LES FRAIS AFFÉRENTS À LA CONSTRUCTION

Pour évaluer le coût de son projet, il faut en calculer le coût global à l'achat.

Tarifs minimaux donnés à titre indicatif.

** dans le cadre d'un raccordement hors lotissement, une participation au raccordement à l'égout est nécessaire, elle est en moyenne de 1 500 €.*



Maison Bois Valley

Prix construction bois

- + Frais éventuels de maîtrise d'œuvre (10 à 13 % du prix de la construction)
- + Prix du terrain
- + Frais de géomètre (de 550 € en lotissement à 700 € en dehors)
- + Frais notariaux et hypothécaires (environ 6 % du prix du terrain + tarif hypothécaire)
- + Frais d'enregistrement (4,89 % du prix terrain)
- + Taxe locale d'équipement (1 300 € pour 100 m² habitables)
- + Frais de branchement électricité (minimum 911,46 € + 11,85 € du mètre de raccordement)
- + Taxe départementale Espaces naturels sensibles (selon la commune, 2 % maximum du prix du terrain)
- + Frais de branchements eau et assainissement* (minimum 1 800 €)
- + Frais de participation au raccordement à l'égout (1 500 € en moyenne)
- + Frais d'accès au réseau des télécoms (110 € environ)

= Coût global minimum du projet.



FINANCEMENTS ET COÛTS RÉELS (SUITE)

PRÊTS COMPLÉMENTAIRES

LE PRINCIPE

Pour financer des travaux d'amélioration de l'habitat, l'acquisition ou la construction d'un logement, il est conseillé de compléter son prêt principal par un autre prêt. Les offres indiquées ici ont un caractère social plus ou moins affirmé pour s'adapter au projet, aux ressources et au profil de l'accédant, à savoir primo-accédant ou déjà propriétaire.

 [www.anil.org/guide/
Accession/pretaid.htm](http://www.anil.org/guide/Accession/pretaid.htm)

LES PRÊTS AVEC CONDITION DE RESSOURCES

Le Prêt à Taux Zéro (PTZ) a un taux nul. Le montant emprunté doit être remboursé sur une durée de 6 à 22 voire 24 ans et ne peut dépasser un double plafond à savoir 50 % du montant du ou des autre(s) prêt(s) ou 20 % du coût total de l'opération ou sur notre territoire : 26 500 € pour un logement neuf ou 19 875 € pour un ancien.

 [www.anil.org/guide/
Accession/ptz.htm](http://www.anil.org/guide/Accession/ptz.htm)



À noter

En accédant à la propriété, il est toujours possible de faire valoir ses droits à l'allocation logement, sous conditions de ressources.

Le Prêt Accession Sociale (PAS) s'adresse au primo-accédant. Son taux est inférieur à ceux du marché. Le montant peut couvrir 100 % du coût de l'opération (hors frais de notaires et hypothécaires) sur une durée de 5 à 30 ans. En cas de coup dur, les échéances peuvent être reportées.

LES PRÊTS SANS CONDITION DE RESSOURCES

Le Prêt Conventiénné (PC) a un taux compris entre 6,35 % et 6,8 %. Le montant emprunté peut financer 100 % du coût total de l'opération, mais il n'est pas cumulable avec la plupart des prêts complémentaires indiqués ici.

Le Prêt 1 % Logement (1 %) a un taux de 1,5 %. Le montant emprunté varie de 6 400 € à 11 200 € à rembourser sur 5 à 20 ans, mais des compléments non cumulables peuvent

être accordés, à partir de deux enfants à charge ou en cas de mobilité. Il est réservé aux primo-accédants.

Financé par les entreprises industrielles et commerciales, il est ouvert à leurs salariés mais n'est pas lié au contrat de travail.

✚ Contacter le Centre interprofessionnel du Logement des Landes

Le Prêt Epargne Logement

s'adresse aux détenteurs d'un Compte Epargne Logement (CEL) ou d'un Plan d'Epargne Logement (PEL). Il s'agit d'une épargne dont la rémunération est bonifiée par l'Etat et nette d'impôt. Pour optimiser l'utilisation de cette épargne, sa durée doit être supérieure à 4 ans et inférieure à 15 ans.

Les CEL et PEL donnent accès à des prêts bancaires

à taux réduit. Le montant de l'emprunt dépend ensuite des versements effectués et de la durée de l'épargne. Au maximum, on peut atteindre un montant de 23 000 € avec un CEL et 92 000 € avec un PEL pour un logement ancien ou neuf, principal ou secondaire.

Pour pouvoir emprunter le maximum, la durée du prêt doit être la plus courte possible.



À noter

Pour bénéficier de la plupart des prêts complémentaires, des surfaces minimales sont exigées pour les logements : 14 m² pour une personne seule, 16 m² pour 2 puis 9 m² par personne supplémentaire. Pour un logement ancien, un état des lieux est nécessaire.

LE PRÊT DE TRAVAUX

Le Prêt Pass Travaux a un taux de 1,5 %. Le montant emprunté peut couvrir 100 % du coût des travaux dans la limite de 9 600 € pour les bénéficiaires dont les revenus sont inférieurs ou égaux à 60 % des plafonds de ressources et 8 000 € au-delà. Les travaux doivent être réalisés par une entreprise. Ce prêt est cumulable avec un Prêt Accession Sociale et les crédits d'impôts.

Financé par les entreprises industrielles et commerciales, il est ouvert à leurs salariés mais n'est pas lié au contrat de travail.





FINANCEMENTS ET COÛTS RÉELS (SUITE)

CRÉDITS D'IMPÔTS

LE PRINCIPE

Pour l'achat et l'installation d'un équipement ou de matériaux pour la maîtrise de l'énergie dans sa résidence principale, le contribuable peut déduire de 15 à 50 % du prix TTC de l'équipement de l'impôt. Si ce montant excède celui de l'impôt, il est restitué au contribuable. Pour l'installation, le taux de TVA est réduit à 5,5 %.



À noter

L'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) propose des aides directes pour financer les projets de maîtrise de l'énergie en fonction des ressources et de l'âge du logement.

LE MONTANT DU FINANCEMENT

Pour une résidence, le montant des dépenses pris en compte ne peut dépasser la somme de 8 000 € pour une personne seule et 16 000 € pour un couple, puis 400 € de majoration par personne à charge. Cette aide n'est pas cumulable avec une aide directe de la collectivité ou de l'Etat.



Pour en savoir plus sur le crédit d'impôts, les aides de l'ANAH et connaître les équipements et matériaux éligibles :

www.ademe.fr

- > Espace particuliers
- > Financez vos projets

PRÊT BONIFIÉ DU CONSEIL RÉGIONAL D'AQUITAINE

LE PRINCIPE

Le Conseil régional d'Aquitaine allège le taux des crédits visant à financer l'achat d'un équipement en chauffe-eau solaire (CESI), en système solaire combiné (ou combi-solaire) ou en système photovoltaïque de production d'électricité. Le prêt bonifié n'est pas une aide directe, il est cumulable avec le crédit d'impôts.

LA DÉMARCHE

Dans un premier temps, il faut contacter son Espace Info Energie pour choisir un équipement adapté à ses besoins, puis faire établir un devis auprès d'un installateur agréé Qualisol ou QualiPV. Enfin, la demande de prêt doit être effectuée auprès d'une banque signataire de la convention de bonification de prêt avec la Région Aquitaine.

ECO-PRÊTS

LE PRINCIPE

Dans le cadre du Livret de Développement Durable (ou LDD rémunéré à 3,5 % pour un plafond de 6 000 €), les banques ont développé des offres de prêts dédiés à la maîtrise de l'énergie pour acquérir, construire ou améliorer son logement. Ces prêts bénéficient de conditions financières privilégiées et sont compatibles avec le crédit d'impôts.



À noter

L'ADIL 40 propose un conseil objectif, neutre et gratuit pour le financement de son projet.

L'ADIL 40 informe notamment sur le financement des



LA DÉMARCHE

L'ADEME avec www.testepourvous.com propose un outil d'évaluation des offres de prêt des banques, sur son site : www.ademe.fr
> Espace particuliers
> Financez vos projets

projets d'accession à la propriété, les travaux d'amélioration de l'habitat, les contrats de vente, de construction, d'entreprise, de prêts..., les relations avec les professionnels du logement, les assurances, les garanties, la fiscalité...

ANNUAIRE DES CONSTRUCTEURS

L'annuaire du Référentiel pratique de la construction bois présente une liste d'entreprises.

Ces entreprises ont reçu une grille d'informations identique.

Chacune a fourni des informations qui engagent sa responsabilité.



EXPÉRIENCE

Les informations sur le nombre de réalisations se limitent à l'année 2007.

Elles témoignent de l'activité globale de l'entreprise dans l'année écoulée et du nombre de ses réalisations pour des prix compris entre 80 000 € et 120 000 €.



CERTIFICATIONS ET GARANTIES

Normaliser les pratiques, garantir la pérennité des constructions et la sécurité des occupants impliquent des démarches importantes pour les constructeurs.

Ces démarches ont donc un impact sur la fiabilité de sa maison mais aussi sur la sérénité avec laquelle on envisage son projet.





OFFRE COMMERCIALE

L'ensemble des entreprises du Référentiel pratique de la construction bois sont des constructeurs de maisons bois. Il est primordial de faire la distinction entre constructeur et assembleur. Les constructeurs bois fabriquent votre maison en atelier avant de l'assembler sur votre terrain. Ils maîtrisent l'ensemble de A à Z.



PIN DES LANDES

Pour un territoire fier de sa nature et conscient de l'impératif de la protéger, promouvoir l'utilisation d'une ressource renouvelable et renouvelée représente plus qu'un axe de développement économique, c'est une responsabilité.

En plus de ses qualités intrinsèques pour la construction, l'arbre d'or est aussi un produit local,

générateur d'emplois locaux.

Avec le réchauffement climatique, on peut s'interroger sur la pertinence du choix de marchandises qui, en parcourant le monde, ont contribué à augmenter les rejets de gaz à effet de serre.



Le pin des Landes, le choix durable

Pour en savoir plus sur le pin des Landes, découvrez les fiches-produits sur www.mediaforest.net





ABITABOÏS

Abitaboïs
631 avenue Joseph Lacoste
40990 Herm

Tél. : 05 58 91 86 02
info@abitaboïs.fr
www.abitaboïs.fr



Abitaboïs



EXPÉRIENCE

Entreprise créée en 2002.
40 chantiers réalisés en
2007 dont 30 maisons
comprises entre 80 000 et
120 000 €.

EFFECTIFS ET COMPÉTENCES

Effectif : 21
dont 13 salariés en atelier,
6 salariés en bureau et 2
dirigeants.



CERTIFICATIONS

Certifiée Qualibat.

GARANTIES


Contrat de construction.
Taux de sinistralité 0%.
Garantie décennale.



SYSTÈMES CONSTRUCTIFS ET AUTRES PRESTATIONS

Maison ossature-bois, 
Collectif, 
Charpentes de fabrication
traditionnelle,
Charpentes de fabrication
industrielle,
Extensions, 
Chalets,
Panneaux OSB,
Isolation avec des
matériaux écologiques,
Bardage. 

DISPONIBLE DANS LE CADRE DE VOTRE RÉALISATION

Menuiseries, portes,
fenêtres, escaliers,
parquet, lambris ,
terrasses , couverture,
plomberie-chauffage,
énergies renouvelables.



Abitaboïs



DEYSIEUX

SARL Deysieux - Fils
181 chemin des Muletiers
40110 Onesse

Tél. : 05 58 07 32 88
deysieux-fils@wanadoo.fr



Deysieux

Deysieux



EXPÉRIENCE

Entreprise créée en 1996.
18 chantiers réalisés en
2007.

EFFECTIFS ET COMPÉTENCES

Effectif : 14
dont 12 salariés en atelier
et 2 salariés en bureau.



CERTIFICATIONS

Certifiée Qualibat.

GARANTIES

Taux de sinistralité 0%.
Garantie décennale.



SYSTÈMES CONSTRUCTIFS ET AUTRES PRESTATIONS

Maison à colombage, 🌳
Rénovation de maison à
colombage, 🌳
Maison ossature-bois, 🌳
Collectif, 🌳
Charpentes de fabrication
traditionnelle, 🌳
Charpentes de fabrication
industrielle,
Extensions, 🌳
Chalets, 🌳
Panneaux OSB,
Isolation avec des
matériaux écologiques,
Bardage, 🌳
Bardeaux ou tuiles de bois.

DISPONIBLE DANS LE CADRE DE VOTRE RÉALISATION

Menuiseries, escaliers 🌳,
parquet 🌳, lambris 🌳,
terrasses 🌳, couverture 🌳.



Deysieux

LA RÉSINIÈRE

SARL La Résinière
48 route de Perrin
33770 Salles

Tél. : 05 56 88 20 04
la.resiniere@free.fr
www.la-resiniere.com



La Résinière



EXPÉRIENCE

Entreprise créée en 1989.
14 chantiers réalisés
en 2007 dont 1 maison
comprise entre 80 000 et
120 000 €.

EFFECTIFS ET COMPÉTENCES

Effectif : 15
dont 11 salariés en atelier
(dont 2 maîtres artisans
et 2 compagnons), et 4
salariés en bureau.



CERTIFICATIONS





Certifiée Qualibat.
Bois certifié PEFC.

GARANTIES




Contrat de construction.
Garantie décennale.



SYSTÈMES CONSTRUCTIFS ET AUTRES PRESTATIONS

Maison ossature-bois, 
Charpentes de fabrication
traditionnelle, 
Extensions, 
Panneaux OSB,
Isolation avec des
matériaux écologiques,
Bardage. 

DISPONIBLE DANS LE CADRE DE VOTRE RÉALISATION

Menuiseries, portes ,
fenêtres, escaliers,
parquet , lambris ,
terrasses, couverture,
plomberie-chauffage,
énergies renouvelables.



LORIN

Ent. Lorin Pascal FURL
Rue de la Ferronnerie - Z.I.
40600 Biscarrosse

Tél. : 05 58 78 12 96
www.pascal-lorin.fr



EXPÉRIENCE

Entreprise créée en 1995.
12 chantiers réalisés en
2007 dont 3 maisons
comprises entre 80 000 et
120 000 €.

EFFECTIFS ET COMPÉTENCES

Effectif : 10
dont 3 salariés en atelier,
2 salariés en bureau, 1
comptable et 4 salariés
sur chantier (dont 1 maître
artisan et 2 compagnons).



CERTIFICATIONS

Bois certifié PEFC.
Demande de certification
Promotelec en cours.
Demande de certification
Qualibat en cours.

GARANTIES




Taux de sinistralité 0%.
Garantie décennale.



SYSTÈMES CONSTRUCTIFS ET AUTRES PRESTATIONS

Maison poteau-poutre, 
Maison ossature-bois, 
Charpentes de fabrication
traditionnelle, 
Extensions, 
Panneaux OSB,
Isolation avec des
matériaux écologiques,
Bardage, 
Bardeaux ou tuiles de bois.

DISPONIBLE DANS LE CADRE DE VOTRE RÉALISATION

Escaliers , parquet ,
lambris, terrasses ,
couverture.



M.B.V.

MAISON BOIS *Vallery*

MAISON BOIS VALLERY

Maison Bois Vallery
Z.I. de Pelletet
57 rue des Pyrénées
40370 Rion des Landes

Tél. : 05 58 98 96 39
m-b-v@orange.fr
www.maison-bois-vallery.com



Maison Bois Vallery



EXPÉRIENCE

Entreprise créée en 2001.
12 chantiers réalisés en
2007 dont 3 maisons
comprises entre 80 000 et
120 000 €.

EFFECTIFS ET COMPÉTENCES

Effectif : 11
dont 4 salariés en atelier,
2 salariés en bureau,
1 maître artisan et 5
compagnons.



CERTIFICATIONS

Certifiée Qualibat.

GARANTIES





Taux de sinistralité 0%.
Garantie décennale.



SYSTÈMES CONSTRUCTIFS ET AUTRES PRESTATIONS

Maison à colombage, 
Rénovation de maison à
colombage, 
Maison poteau-poutre, 
Maison ossature-bois, 
Charpentes de fabrication
traditionnelle, 
Extensions, 
Chalets, 
Panneaux OSB,
Isolation avec des
matériaux écologiques,
Bardage, 
Bardeaux ou tuiles de
bois. 

DISPONIBLE DANS LE CADRE DE VOTRE RÉALISATION

Menuiseries, portes,
fenêtres, escaliers 
parquet 
lambris 
terrasses 
couverture.

PALLAS

SARL Entreprise Pallas
1700 route de Saint Trosse
40200 Pontenx-les-Forges

Tél. : 05 58 07 40 35
gpallas2@wanadoo.fr



EXPÉRIENCE

Entreprise créée au début
du XX^e siècle.
12 chantiers réalisés en
2007.

EFFECTIFS ET COMPÉTENCES

Effectif : 9
dont 7 en atelier (1
compagnon) et 2 en
bureau.



CERTIFICATIONS

Certifiée Qualibat.
Bois certifié PEFC.

GARANTIES

Taux de sinistralité 0%.
Garantie décennale.



SYSTÈMES CONSTRUCTIFS ET AUTRES PRESTATIONS

Maison à colombage,
Rénovation de maison à
colombage,
Maison poteau-poutre,
Maison ossature-bois,
Collectif,
Charpentes de fabrication
traditionnelle,
Charpentes de fabrication
industrielle,
Extensions,
Chalets,
Panneaux OSB,
Isolation avec des
matériaux écologiques,
Bardage,
Bardeaux ou tuiles de
bois.

DISPONIBLE DANS LE CADRE DE VOTRE RÉALISATION

Parquet , lambris ,
terrasses , couverture,
plomberie-chauffage,
énergies renouvelables.



Pallas



Pallas

PETRAU-BAT

Groupe Petrau-Bat
Z.I. du Herre
64270 Salies-de-Béarn

Tél. : 05 59 38 39 53
contact@petrau-bat.com
www.petrau-bat.com



Petrau-Bat



EXPÉRIENCE

Entreprise créée en 1998.
35 chantiers réalisés en
2007 dont 30 maisons
comprises entre 80 000 et
120 000 €.

EFFECTIFS ET COMPÉTENCES

Effectif : 28
dont 8 en atelier, 8 en
bureau, 4 maîtres artisans,
8 compagnons.



CERTIFICATIONS




Certifiée Qualibat.
Bois certifié PEFC.
Démarche HQE en cours
de certification.
En cours de certification
Charpente 21.

GARANTIES

Taux de sinistralité 0%.
Garantie décennale.



SYSTÈMES CONSTRUCTIFS ET AUTRES PRESTATIONS

Maison à colombage, 
Maison poteau-poutre, 
Maison ossature-bois, 
Collectif,
Charpentes de fabrication
traditionnelle, 
Charpentes de fabrication
industrielle,
Extensions,
Chalets,
Panneaux OSB,
Isolation avec des
matériaux écologiques,
Bardage. 

DISPONIBLE DANS LE CADRE DE VOTRE RÉALISATION

Menuiseries, portes,
fenêtres, escaliers,
parquet, lambris,
terrasses, couverture,
plomberie-chauffage,
énergies renouvelables.



SCTMOBC

SCTMOBC
Zone industrielle - B.P. 19
47400 Tonneins

Tél. : 05 53 84 59 00
sctmobic@orange.fr
www.maisonboisrousseau.com



SCTMOBC



EXPÉRIENCE

Entreprise créée en 1953.
40 chantiers réalisés en
2007 dont 25 maisons
comprises entre 80 000 et
120 000 €.

EFFECTIFS ET COMPÉTENCES

Effectif : 20
dont 15 salariés en atelier
(dont 5 compagnons) et 5
salariés en bureau.



CERTIFICATIONS

Bois certifié PEFC.
1960 Brevet Rousseau
Frères déposé concernant
le mur bois.

GARANTIES




Contrat de construction.
Taux de sinistralité 0%.
Garantie décennale.



SYSTÈMES CONSTRUCTIFS ET AUTRES PRESTATIONS

Maison ossature-bois,
Collectif,
Charpentes de fabrication
traditionnelle,
Charpentes de fabrication
industrielle,
Extensions,
Chalets,
Panneaux OSB,
Isolation avec des
matériaux écologiques,
Bardage,
Bardeaux ou tuiles de bois.

DISPONIBLE DANS LE CADRE DE VOTRE RÉALISATION

Menuiseries, portes,
fenêtres, escaliers ,
parquet , lambris ,
terrasses, couverture,
plomberie-chauffage,
énergies renouvelables.

SEDED

Seded
621 route des Artisans
Zone artisanale
40200 Aureilhan

Tél. : 05 58 09 11 46
seded@wanadoo.fr



EXPÉRIENCE

Entreprise créée en 1952.

EFFECTIFS ET COMPÉTENCES

Effectif : 9
dont 7 salariés en atelier
(dont 2 maîtres artisans
et 3 compagnons) et 2
salariés en bureau.



CERTIFICATIONS

Certification Qualibat en
projet.

GARANTIES

Contrat de construction.
Taux de sinistralité 0%.
Garantie décennale.



SYSTÈMES CONSTRUCTIFS ET AUTRES PRESTATIONS

Maison à colombage,
Rénovation de maison à
colombage,
Maison poteau-poutre,
Maison ossature-bois,
Charpentes de fabrication
traditionnelle,
Charpentes de fabrication
industrielle,
Extensions,
Chalets,
Panneaux OSB,
Isolation avec des
matériaux écologiques,
Bardage.

DISPONIBLE DANS LE CADRE DE VOTRE RÉALISATION

Portes , escaliers ,
parquet , lambris ,
terrasses , couverture.



Mimizan LANDES - FRANCE
AJOUSSAN - BAS - LEZ - L'ÉTANG - LES BARRÉS - SAINT-PIERRE-BON

**LA FORÊT, UNE NATURE
ET DES HOMMES**

SEJOURS DE DÉCOUVERTE DE LA FILIÈRE BOIS,
LE MASSIF DES LANDES DE GASCOGNE
À VIVRE TOUTE L'ANNÉE.

VISITES POUR SCOLAIRES, ÉTUDIANTS,
PROFESSIONNELS ET GRAND PUBLIC

INFORMATIONS :
05 58 09 11 20
OFFICE INTERCOMMUNAL DE TOURISME DE MIMIZAN
38, AVENUE M. MARTIN - 40200 MIMIZAN-PLAGE
TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT NOTRE BROCHURE COMPLÈTE
SUR WWW.CITEUDUBOIS.COM/BROCHURE_ETUDIANTS.PDF

Promenons-nous...

Pour en savoir plus sur les visites de découverte,
www.mediaforest.net, rubrique Promenons-nous.



GLOSSAIRE

MB Valley

STRUCTURE ET CHARPENTE

ABOUTAGE

Assemblage de deux pièces de bois bout à bout par usinage et collage.

ANCRAGE

Organe de fixation de haute résistance, par exemple d'un mur de MOB sur la dalle.

ARBALÉTRIER

Pièce de bois faisant partie d'une ferme, reliant le bas de rampant et le faîtage.

ARÊTIER

Pièce de charpente droite ou courbe placée à la rencontre des deux versants d'un comble.

BANDEAU

Planche de bois ou de panneau formant un habillage ou fixée en bout des chevrons et sur laquelle se fixent les crochets de gouttière.

CHEVRON

Pièce de charpente fixée sur les pannes de couverture et recevant les liteaux.

CONTREVENTEMENT

Pièce de bois ou panneau servant à assurer la stabilité d'un ouvrage.

ENTRAIT

Élément de la ferme, pièce de bois horizontale servant à retenir les arbalétriers.

Bandeau



FERME

Principal élément porteur de la structure des combles, destiné à recevoir les différents éléments constitutifs de la toiture.

MADRIER

Pièce de bois de charpente généralement de section 75 x 225 mm.

MONTANT

Pièce de bois verticale d'un élément de mur à ossature bois. Les montants sont placés tous les 30, 40 ou 60 cm et leurs sections dépendent des efforts à reprendre et de l'épaisseur de l'isolant placé entre eux.

OSSATURE

Ensemble des pièces de bois formant la structure porteuse d'un mur.

PANNE

Pièce de charpente porteuse entre deux murs ou deux fermes supportant les charges de couverture.



Poinçon

POINÇON

Pièce verticale, souvent de section carrée, qui entre dans la composition des fermes, à l'axe desquelles elle se place généralement.

POTEAU

Pièce de bois verticale de forte section.

POUTRE

Nom donné à une pièce de bois massif, lamellé-collé, composite ou LVL de forte section supportant d'autres éléments de charpente ou de plancher.

SABLIÈRE

Pièce de bois continue placée à plat sur le dessus d'un mur et destinée à supporter les chevrons. Dans un mur en ossature bois la sablière contribue à la rectitude des différents éléments de mur.

SOLIVE

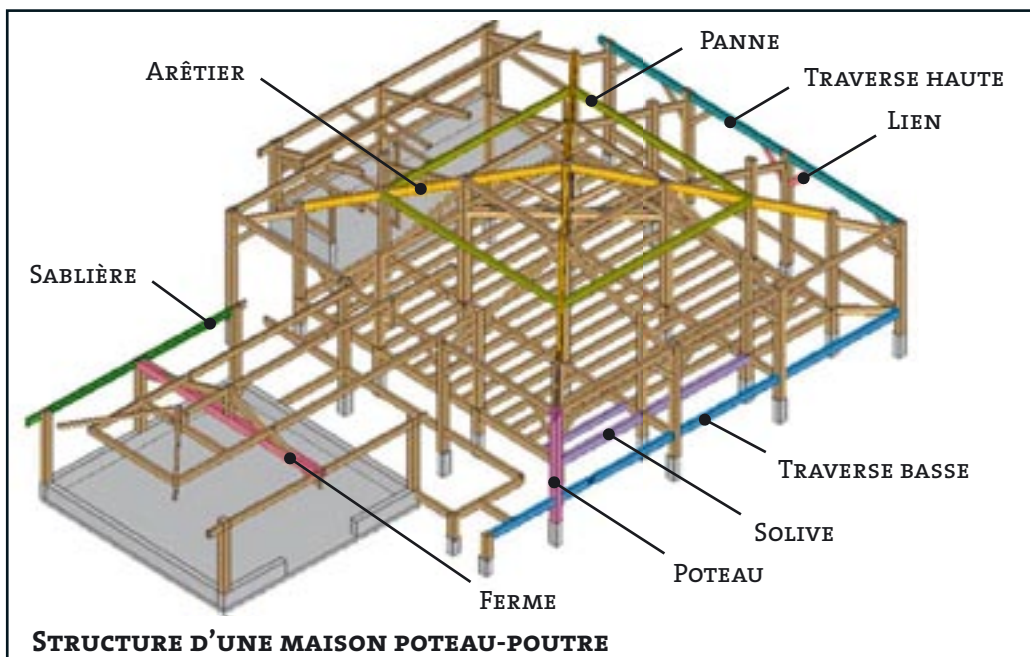
Pièce bois servant à recevoir les éléments du plancher.

TRAVERSE

Pièce de bois généralement horizontale fixée entre deux montants.

VOLIGE

Longue planche de largeur 10 à 12 cm et d'épaisseur 8 à 18 mm servant de support de couverture et d'habillages divers.





REVÊTEMENTS ET MURS

BARDAGE

Vêtue de façade extérieure en bois, panneaux, ardoises etc.

CLINS

Éléments longs de bardage posés assemblés ou à recouvrement.

LAME D'AIR

Espace ventilé de plus de 2 cm disposé derrière le bardage.

LITEAU

Pièce de bois de petite section fixée sur les chevrons et recevant les tuiles.

OSB PANNEAU

De l'Anglais Oriented Strand Board. Panneau composé de longues lamelles de bois, orientées et disposées en trois couches croisées, collées et pressées.

PANNEAU

Famille d'éléments plans dérivés du bois comme les panneaux de particules, les contreplaqués, les lattés, les panneaux de fibres et les panneaux OSB.

PANNEAU DE PARTICULES

Panneau composé de fins copeaux de bois provenant de rondins et de recyclage de produits connexes provenant de la première transformation du bois, pressés et collés.

PARE-PLUIE

Matériau souple, ou parfois rigide, placé côté extérieur d'un mur en ossature bois derrière le bardage et destiné à protéger le mur des éventuelles pénétrations d'eau. Il joue souvent le rôle de pare-vent et doit être perméable à la vapeur d'eau.

PARE-VAPEUR

Matériau souple, ou parfois rigide, placé côté intérieur (chaud) d'un mur en ossature bois, généralement derrière la plaque de parement et destiné à limiter la transmission de vapeur d'eau. Il contribue également à assurer l'étanchéité à l'air.

SEMELLE

Pièce souvent en bois dur posée à plat et de niveau destinée à procurer un point d'appui à une autre pièce.

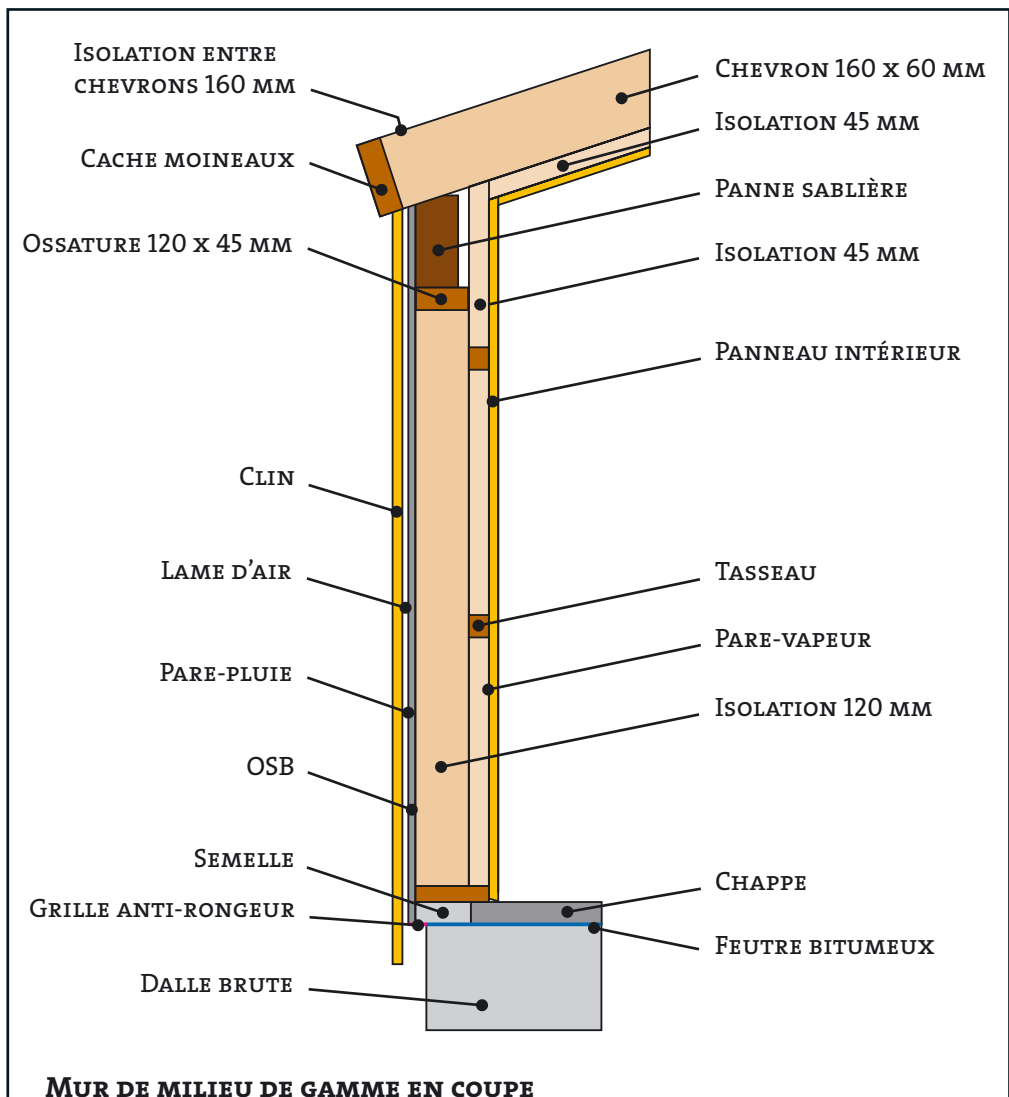
TASSEAU

Pièce de bois servant de reposoir à un autre élément.

VOILE TRAVAILLANT

Panneau assurant le contreventement d'un ouvrage.





ADRESSES UTILES

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

D.D.E. 40

351, boulevard Saint-Médard
B.P. 369
40012 Mont-de-Marsan Cedex

Tél. : 05 58 51 31 47

Fax : 05 58 51 30 10

dde-40@equipement.gouv.fr

ARCHITECTURE, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

C.A.U.E. 40

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement des Landes

3, place Francis Planté
40000 Mont-de-Marsan

Tél. : 05 58 06 11 77

Fax : 05 58 06 24 40

caue40@wanadoo.fr

www.caue40.com

*Un conseil gratuit et personnalisé,
sur rendez-vous.*

Horaires : 8h30/12h - 13h30/17h.

NORMES DE CONSTRUCTION

D.T.U. Documentation Technique Unifiée

www.cstb.fr

INFORMATIONS SUR LA CONSTRUCTION BOIS

Mediaforest.net

Site portail du pin des Landes édité
par la Communauté de communes
de Mimizan

www.mediaforest.net

FCBA

Forêt Cellulose Bois construction
Ameublement

www.ctba.fr

Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

Éditeur du Livre blanc « Urbanisme,
Architecture et Paysage sur le
territoire du Parc Naturel Régional
et du Pays des Landes de Gascogne »

www.parc-landes-de-gascogne.fr

Livre blanc téléchargeable.



INFORMATIONS SUR LE LOGEMENT

A.D.I.L.

Agence Départementale de l'Information sur le Logement
Saint-Paul-lès-Dax

Place du marché
40990 Saint-Paul-lès-Dax

Tél. : 05 58 91 00 11
adil-40@wanadoo.fr

www.adil.org

A.D.I.L.

Agence Départementale de l'Information sur le Logement
Mont-de-Marsan

141, avenue du colonel Rozanoff
40000 Mont-de-Marsan

Tél. : 05 58 46 58 58
adil-40@wanadoo.fr

www.adil.org

CIL des Landes

Comité Interprofessionnel du Logement du département des Landes

1617 avenue de Villeneuve
40000 MONT DE MARSAN

Tél. : 05 58 05 72 00

CONSEILS ET FINANCEMENTS POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

A.D.E.M.E.

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
Délégation régionale Aquitaine

6, quai Paludate
33080 Bordeaux Cedex

Tél. : 05 56 33 80 00
Fax : 05 56 33 80 01
ademe.aquitaine@ademe.fr

www.ademe.fr/aquitaine

Point info energie pact des landes h&d

45, avenue Victor Hugo
40100 Dax

Tél. : 05 58 74 12 56
espaceinfoenergie@pactdeslandes.org

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h.

ÉDITEUR

Communauté de communes de Mimizan
3 avenue de la Gare - 40200 Mimizan
Tél. : 05 58 09 44 55

IMPRIMEUR

Sud Ouest Service'S
99, avenue des Sabotiers - Z.A Pédebert - 40150 Hossegor
Tél. : 05 58 43 59 84

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : M. Christian Plantier

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : M. Antoine Bézard

D'après une création originale de Design Room.
Imprimé en 10 000 exemplaires

**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DE MIMIZAN**

3, avenue de la Gare
B.P.44
40200 Mimizan

Tél. : 05 58 09 44 55
Fax : 05 58 09 44 43
communication@mimizan.com

www.cc-mimizan.fr
www.mediaforest.net



Avec le soutien de :

